1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ
AU NIVEAU NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL

BULLETIN D'ADHÉSION PES 2023/2024
à renvoyer à la FSU-SNUipp 68
19 boulevard Wallach – 68100 MULHOUSE
ou au snu68@snuipp.fr
03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

C'est parti ! Je me syndique pour bien commencer dans la profession !

- Pour renforcer le mouvement syndical et lui donner la possibilité de mener des luttes plus efficaces,
- Pour obtenir des avancées significatives,
- Pour contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation et au maintien de l'unité de la profession, à la défense des collègues dans leurs démarches face à l'administration.

Ne restez pas seul·es face à l'administration et faites confiance à la FSU-SNUipp 68.

Profitez du savoir-faire de nos représentants qui vous accompagneront dans vos démarches et tout au long de vos procédures en vous conseillant.

Cotisation 2023/2024 : 80€

Coût réel après crédit d'impôt : 27,20€

IMPORTANT : Avec **le crédit d'impôt**, même si vous êtes non-imposable, le Trésor Public vous fera un **remboursement** équivalent à 66% du montant de votre cotisation syndicale.
Votre attestation fiscale vous parviendra en 2024 pour la déclaration des revenus de l'année 2023 (qui comprend toute l'année scolaire 2022-2023).

L'interlocutrice des PES du 68 :

Sarah CIRILLO

Les autres membres du bureau :

Permanence à l'INSPE chaque semaine!

Où va ma cotisation?

60€ sont reversés à la trésorerie nationale de la FSU-SNUipp pour financer, entre autres, les publications «POUR» et «Fenêtres sur Cours» que vous recevrez. Le reste permet à la FSU-SNUipp 68 de fonctionner, financer les actions (manifestations, stages syndicaux...), éditer et envoyer notre bulletin départemental «Couleurs d'école», et participer à une caisse de solidarité.

1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ
AU NIVEAU NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL

BULLETIN D'ADHÉSION PES 2023/2024
à renvoyer à la FSU-SNUipp 68
19 boulevard Wallach – 68100 MULHOUSE
ou au snu68@snuipp.fr
03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

MES INFOS

Mme / M. : ……..…… Nom de naissance : ……
Prénom : ……..…… Date de naissance : …… / …… / ……
Adresse : ……..…….. Complément d'adresse : ……
Code postal : ……..…… Commune : ……
Téléphone : ……..…… Courriel : ……

Échelon / Chevron : …… classe normale ☐ hors classe ☐ classe exceptionnelle ☐
Congé : …….. Temps partiel : ……. %
Établissement d'affectation ou de rattachement : ……..……..……
Fonction : **PES**

J'adhère à la FSU-SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement de l'école publique et laïque, au maintien de l'unité de la profession et à la défense des collègues dans leurs démarches face à l'administration. C'est pourquoi j'adhère à la FSU et au SNUipp, j'autorise l'utilisation de ces données pour l'envoi des publications.

☐ **Je préfère recevoir les publications nationales et départementales en version numérique.**

Tu peux aussi créer ton espace sur notre site (en-haut à droite) avec le courriel que tu nous as communiqué pour accéder à la presse, à ta carte syndicale, à l'attestation fiscale et autres informations.

MODES DE RÈGLEMENT

☐ Par prélèvement automatique et reconductible (***réduction de 5€***, en 6 fois au 16 du mois de novembre à avril) : compléter le mandat ci-dessous (reconduction soumise à votre accord chaque fin d'année scolaire)
☐ Par CB en ligne de 1 à 4 fois : https://adherer.snuipp.fr/68
☐ Par chèque en totalité ou par chèques multiples à l'ordre de la FSU-SNUipp 68

Profitez d'une réduction de 5€ pour le prélèvement automatique et reconductible (minimum de 95€).

Montant de l'adhésion : …… **Date** …… / …… / …… **Signature** :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Paiement : récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUipp à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB, et adresser l'ensemble à la FSU-SNUipp 68.

Référence Unique du Mandat (réservé au créancier) : FSU-SNUIPP 068

Identifiant Créancier SEPA
FR04ZZZ646831
Nom : SNUipp-FSU 68
Adresse : 19 bld A. Wallach
CP : 68100 Ville : MULHOUSE
Pays : France

Débiteur

Nom et Prénom (*) : ……..……
Adresse (*) : ……
Code Postal (*) : …… Ville (*) : ……..……..……
Pays (*) : ……..
IBAN (*) : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐
BIC (*) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Nom de la banque : ……
Le (*) : …… / …… / …… à …… **Signature** (*) :